

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE LA COMMISSION DE GESTION

Genève le 01.12.2011

Élection de M. Olivier JORNOT à la charge de procureur général

La Commission de gestion du pouvoir judiciaire salue l'élection ce jour par le Grand conseil de M. Olivier JORNOT à la charge de procureur général de la République et canton de Genève. Elle lui adresse ses vives félicitations.

A compter de son entrée en fonction le 1^{er} avril 2012, M. JORNOT assurera l'organisation et la direction du Ministère public genevois, composé de 36 magistrats et doté de près de 97 postes de collaborateurs. Il aura notamment pour missions de définir la politique présidant à la poursuite des infractions pénales, d'attribuer les procédures et de veiller à ce que les magistrats du Ministère public remplissent leur charge avec dignité, rigueur, assiduité, diligence et humanité.

M. Olivier JORNOT présidera également la Commission de gestion du pouvoir judiciaire (CGPJ). Cet organe collégial arrête la politique du pouvoir judiciaire en matière de haute direction, de ressources humaines, de systèmes d'information, de finances, de logistique, de sécurité et de communication. Elle établit le projet de budget du troisième pouvoir et veille à l'utilisation rationnelle des moyens mis à sa disposition.

M. JORNOT sera par ailleurs membre de plein droit de deux autres organes de gouvernance et de surveillance du troisième pouvoir, soit la Conférence des présidents de juridiction et le Conseil supérieur de la magistrature. Il présidera également la Commission de surveillance des huissiers judiciaires et la Commission de surveillance des agents d'affaires.

Pour rappel, l'élection de M. JORNOT a eu lieu lors de la session parlementaire du 1^{er} décembre 2011. Il succédera à M. Daniel ZAPPELLI, actuel procureur général du canton.

Liens utiles sur le site interne du pouvoir judiciaire :

Ministère public (ou Parquet) : <http://ge.ch/justice/ministere-public-ou-parquet>

Commission de gestion du pouvoir judiciaire (CGPJ) : <http://ge.ch/justice/commission-de-gestion-du-pouvoir-judiciaire-cgpi>

Conférence des présidents de juridiction (CPJ) : <http://ge.ch/justice/conference-des-presidents-de-juridiction-cpj>

Conseil supérieur de la magistrature (CSM) : <http://ge.ch/justice/conseil-superieur-de-la-magistrature-csm>

Commissions : http://ge.ch/justice/commissions#Com_mag_ancien_mag_PJ